

BOUTIQUES DE GESTION CHAMPAGNE

CONCOURS TALENTS FETE SES 10 ANS

Être accompagné, c'est se donner toutes les chances de réussir sa création d'entreprise

10e édition du Concours « Talents », premier concours national d'aide à la création d'entreprise.

Initié par le Réseau des Boutiques de Gestion et organisé par l'Association Concours Talents (ACT), le Concours est soutenu par de nombreuses structures d'aide à la création d'entreprise. Il a pour objectif de « révéler » une nouvelle génération d'entrepreneurs et de valoriser le rôle des réseaux d'accompagnement.

Ouvert à tous les créateurs à la seule condition d'être accompagné par une structure d'aide à la création d'entreprise, le concours « Talents » récompense, d'abord en régions, puis au niveau national, des parcours d'entrepreneurs dans tous les domaines : innovations techniques et technologiques, services aux entreprises et services à la personne, économie sociale, dynamiques rurales, artisanat et commerce...

Depuis 2007, Le Concours Talents de Champagne Ardenne récompense également par des prix spéciaux : un prix Talents de Femme et un prix CREA Reims

Il faut également préciser que pour certains lauréats le prix sera doublé car depuis 2007, le Conseil Régional Champagne-Ardenne, en plus de sa participation au Jury, s'est volontairement et généreusement associé au Concours Talents pour créer une catégorie supplémentaire Talents ENVOL, en référence au dispositif d'aide à la création reprise d'entreprise de notre région.

Selon l'INSEE, parmi les raisons qui poussent à entreprendre, « la création de leur propre emploi » est citée par 64 % des créateurs de 2006, c'est aujourd'hui une alternative pour retrouver une place dans le monde du travail. Pour les lauréats du Concours Talents, la création de leur entreprise répond d'abord à une volonté d'indépendance et à la réalisation d'un projet-passion. Ils ont pu se consacrer à plein temps à leur projet de création. Le rôle des accompagnateurs, en particulier des Boutiques de Gestion, consiste à en valider toutes les étapes et à faciliter la rencontre avec un marché, indispensable pour la réalisation du projet. La création de leur emploi, et d'autres emplois salariés, en est le résultat. Par ailleurs, toutes les études démontent que l'accompagnement des porteurs de projets par une structure d'aide à la création d'entreprise est un véritable gage de pérennité, car 90 % des entreprises créées sont en activité après 3 ans.

Un concours régional et national

La 10ème édition de Talents, premier concours régional et national de la création d'entreprise.

Créé en 1997 par le Réseau des Boutiques de Gestion, le Concours Talents est le seul à être ouvert à tous les entrepreneurs, quel que soit leur âge, leur situation, le statut de leur entreprise ou la nature du projet, à condition qu'ils soient accompagnés par une structure d'aide à la création d'entreprise.

Le volet régional du concours Talents 2008 organisé par les Boutiques de Gestion Champagne Ardenne ce jeudi 19 juin a été un franc succès. Un jury régional de partenaires experts : Boutiques de Gestion, ADIE, Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil Régional Champagne Ardenne, l'ANPE, Direction du Développement Economique, Pépinière d'entreprises, AFPA, AGEFIPH, Reims Initiative, Ville de Reims, Caisse des Dépôts et Consignation, l'INCUBATEUR, et de partenaires financiers : Banque Populaire Lorraine Champagne, Crédit Agricole du Nord Est, Société Générale, Fondation MACIF, Fondation de la 2^{ème} chance et Délégation des Droits des Femmes s'est réuni pour récompenser le parcours de créateurs d'entreprise accompagnés par des organismes professionnels durant le montage de leur projet.

Des créateurs accompagnés

Le Réseau des Boutiques de Gestion, solidement implanté en Champagne Ardenne, a pour vocation d'accompagner à la création d'entreprise par du conseil, de la formation, du suivi des jeunes entreprises, des études de faisabilité et des études de marché. Cette année, ce ne sont pas moins de 30 candidats qui ont concourus dans diverses catégories. Ainsi, Monsieur Romain RANNOU, Messieurs Alain SIMEON et Yannick BONTEMPS, Monsieur Pascal TELLIER, Monsieur Steve GRANDSIRE, Madame Florence GILLOT, Mademoiselle Valérie HENNECHART, Monsieur Alexandre THILL, Monsieur Grégory DESGRANGES, Madame Zohra ARABI, Monsieur Patrick MONOD, Monsieur Fabien NEVEUX, Madame Christine OSTROWSKI, Madame Béatrice MERIEUX, Monsieur Dominique THIRI, Madame Laetitia DELACROIX, Monsieur Philippe GERARD, Madame Chantal BOMBOUE, Madame Béatrice WALHEIM, Monsieur Alain HAYOT, Madame Maria DA SILVA ROSA, Madame Cindy LAVIALLE, Madame Mélanie BRANCOURT. Monsieur Didier JAZERON, Monsieur Laurent ROUILLOT, Madame Bénédicte NIZET, Madame Gaëlle LESPINAS, Madame Corinne LEONETTI, Madame Audrey RAULIN, Monsieur Didier COGNON, Madame Sandrine LOMBARDET venus des 4 départements de la région Champagne-Ardenne, ont été accueillis dans les locaux de l'ARENA-SOCCER de Reims pour y être auditionnés par 2 jurys régionaux.

Pour s'inscrire au concours, les candidats ont dû répondre à certains critères : avoir créé leur entreprise entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 mars 2008 et avoir bénéficié d'un accompagnement personnalisé par un ou plusieurs professionnels de la création d'entreprise pouvant certifier de la viabilité du projet.

Cette année, les jurys composés de 21 représentants des partenaires de la création d'entreprise comme le **Conseil Régional, la ville de Reims, la Pépinière d'entreprises, l'ADIE, l'AFPA, l'INCUBATEUR, la CCI, La Caisse des Dépôts et Consignation, l'ANPE, ainsi que des partenaires financiers : Crédit Agricole, Société Générale, la Fondation MACIF, la Fondation de la 2^{ème} Chance et la Délégation des Droits des Femmes et la Banque Populaire Lorraine Champagne**, ont élu 7 lauréats parmi les 30 candidats pour chacune des 5 catégories et deux prix spéciaux.

Palmarès régional « Talents de la création d'entreprise »

Découvrez les lauréats de votre région.

Ils ont peaufiné leur projet, ont été conseillés et suivis par un réseau d'accompagnement. Ils se sont lancés dans l'entrepreneuriat... Ces jeunes entrepreneurs viennent de remporter l'étape régionale du Concours Talents 2008, premier concours national de la création d'entreprise organisé par les Boutiques de Gestion. Ils sont en lice pour un prix national.

Des lauréats dans 5 catégories

Le prix régional *Talents de l'Artisanat et du Commerce* est allé à un candidat accompagné par la CCI de Reims. Il s'agit de Monsieur Alexandre THILL qui a créé un centre ludique sur Reims « l'Alchimiste », Il s'agit d'une boutique où il est possible de jouer sur place tout en faisant ses achats. Il commercialise également une gamme importante de jeux sur un site Internet.

Le prix *Talents des Dynamiques Rurales* a été remis à Madame Sandrine LOMBARDET pour la création d'une structure proposant des activités équestres innovantes en Haute Marne, sous la forme de prestations de services en calèches, avec des chevaux de race en voie d'extinction (Promenades thématiques, animations de cérémonies, animations citadines et rurale, labourage et hersage de jardins et vignobles biologiques....) les « les attelages de Vaillant ».

C'est Madame Cindy LAVIALLE qui a obtenu le prix *Talents des Services*. La société «Plume Évènements –Déco», installée sur la ville de Harcy dans les Ardennes, propose essentiellement des services d'organisation d'évènements, conseil mise en place de décoration, mise en contact avec les différents prestataires ainsi que l'organisation de a à z d'événement

Le prix *Talents de l'Economie Sociale* a été remis à Monsieur Didier COGNON pour la création de la Sarl « T2I » dont l'activité et la fabrication de flexibles hydrauliques. Cette société est destinée à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés, elle accueille des publics demandeurs d'emploi de longue durée bénéficiaires du RMI repérés par l'ANPE pour mettre en kit et magasiner des flexibles haute pression.

Le prix *Talents de l'innovation technique et technologique* est allé à Monsieur Romain RANNOU qui a créé la SARL : « Renaissance », une entreprise qui a pour cœur de métier la fabrication et la commercialisation d'huile extra vierge de pépins de raisin et de ses produits dérivés. C'est grâce à un nouveau procédé de pressage que le précieux liquide enfermé dans les pépins est extrait naturellement, à faible température, ce qui permet d'en préserver la saveur fruité caractéristique et les vertus nutritionnelles d'exception.

Enfin, cette année, la participation de la Délégation des Droits des Femmes et le réseau de partenaires à la création d'entreprise CREA REIMS a permis 2 autres récompenses de parcours d'entrepreneurs.

- Le **prix CREA REIMS** a ainsi été attribué à Monsieur Steeve GRANDSIRE pour la création d'une activité de disquaire indépendant « UNDERGROUND » dont l'objectif est la défense de la culture d'un point de vue local, régionale, national et international.

- Le **Talent de Femmes** a été accordé à Madame Mélanie BRANCOURT pour la création d'un commerce alimentaire de proximité à Sermaize les Bains ; Livraison à domicile d'un panier de fruits et légumes par semaine, pressing ...

Les 7 prix sont de 1 500 €

Tous ces jeunes créateurs ont fait la preuve de leurs talents et de dynamisme pour franchir les étapes de la création de leur entreprise en étant pour cela accompagnés par des réseaux de professionnels aguerris. C'est un gage de pérennité pour leur jeune entreprise. La prochaine phase du concours aura lieu à l'automne à Paris pour le volet national qui verra concourir en même temps tous les autres lauréats régionaux.